

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 100

présenté par

M. Breton, Mme Corneloup, M. Ramadier, Mme Anthoine, M. Marleix, Mme Bassire et M. de la
Verpillière

ARTICLE 3

À l'alinéa 55, substituer au mot :

« utilisés »

le mot :

« conservés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Substituer au mot « utilisés » le mot « conservés ».